

ce drame émouvant de notre histoire : MM. Charles Drolet, avocat ; les Drs Ed. Rousseau, Blanchet, Blais ; Mathieu, marchand ; Gauvin ; Chartier, notaire ; John Health, ancien régistrateur de Témiscouata, et mon père, etc., etc., sont tour à tour descendus dans la tombe. M. Grace était un des derniers et rares survivants de cette époque.

De tous ceux qui ont joué un rôle important, durant ces années de luttes et d'agitation, il ne reste plus, que je sache, dans le district de Québec, que deux vénérables vieillards occupant aujourd'hui des positions différentes dans la hiérarchie sociale : le premier l'honorable I.-T. Taschereau, ancien juge de la cour Suprême, alors au début de sa carrière d'avocat, et dans l'épanouissement de la jeunesse et des talents, qui n'écoulant que son patriotisme et ses sentiments chevaleresques, s'offrit spontanément et gratuitement de défendre ceux qui avait pris part à cette évasion, lorsque l'amnistie générale vint répandre ses bienfaits sur les coupables ; le second, le père O. Vallée, ancien messager du conseil Exécutif de cette province, qui, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, nous raconte encore, avec une prodigieuse mémoire, les événements les plus circonstanciés de cette époque de notre histoire.

L.-N. CARRIER.

J'ajouterai les notes suivantes que je tiens du Révd M. L.-H. Dostie, lui-même. Elles serviront à compléter le récit intéressant de M. L.-N. Carrier :

" En sortant de la prison de Québec, Theller et le docteur Dodge se rendirent directement chez M. Auger, au faubourg St-Jean. Ce M. Auger était marié en secondes noces avec Mme veuve Henri Dostie, Henriette Ledroit, mère de feu le Révd Louis Henri Dostie, mort en 1890, curé de Gentilly ; Mme Auger mourut au presbytère de Gentilly en 1883.

" M. Auger était le père de Mme Delisle, Sophonie Auger, morte en 1896, à la Pointe-aux-Trembles, Québec. Plusieurs fois M. Dostie, me fit le récit de cette évasion extraordinaire, opérée en 1837. Il avait à cette date, 15 ans, et était élevé au séminaire de Québec. Il allait lui-même chercher des remèdes à la pharmacie, pour le Dr Dodge, qui s'était infligé une blessure à la jambe en effectuant son évasion.

" En se rendant chez M. Auger, un vrai patriote, au dire de M. Dostie, Dodge et Theller furent reconnus par un citoyen de Québec. Celui-ci à leur demande avait promis le secret, mais il ne tint pas parole.

" Chez M. Auger, Dodge et Theller se cachèrent dans les mansardes de la maison. On vint quelques heures après faire des recherches, mais heureusement pour nos deux fugitifs, on ne visita pas cet endroit. Ils en furent quittes pour la peur.

" Ils étaient bien décidés à vendre cher leur vie, étant armés jusqu'aux dents. Ils passèrent ainsi trois semaines, dans la maison de M. Auger, sortant à peine de leur retraite, craignant à tout instant d'être découverts.

" Après ce temps, ils décidèrent, vu les embarras qu'ils pourraient causer à M. Auger, s'ils étaient trouvés là, de se rendre sur le territoire américain, par le chemin de Kennebec.

" Un soir, à la faveur de la nuit, ils opérèrent leur sortie. Dodge et Theller, accompagnés de M. Auger et d'un M. Health, se rendirent au quai, d'où un canotier patriote devait les traverser à Lévis."

M. Dostie les accompagna, lui aussi, jusqu'au quai. Il était porteur d'une somme de deux cents dollars, en or, qu'il remit à Dodge et Theller, lorsqu'ils furent dans le canot.

M. Health traversa avec les fugitifs et les conduisit, par le chemin de Kennebec, jusqu'au territoire américain.

De retour à Québec, M. Health, se voyant l'objet des perquisitions de la police, crut plus prudent de quitter la ville. Il se rendit près de la rivière Jacques-Cartier, comté de Portneuf.

M. Health y demeura jusqu'à ce que l'amnistie fut proclamée.

Ce M. Health est-il le même que celui dont parlent MM. Dodge et Theller ? La parole est à ceux qui font des recherches historiques.

N. de la R.—Nous remercions vivement l'homme de bien, l'homme de Dieu, qui s'abrite sous ce nom modeste de Patriote. Il nous a fourni des matériaux dont nous tâcherons de tirer profit. Plût à Dieu que nous eussions sa chaleur communicative et sa bonne plume !

LA HACHE

Un homme, habitant les Cévennes, buvait avec excès. Un jour, sous l'influence du delirium tremens, il saisit une hache et se rendit dans son verger. Il y avait là des mûriers, des figuiers et des poiriers en abondance. Le malheureux, se figurant que c'étaient des ennemis, abattit la plus grande partie des jeunes arbres.

On les laissa tous dans la position où la hache les avait couchés. Quelques jours après, l'ivrogne, un peu plus calme, se rendit dans son verger. A la vue de ce acte de vandalisme, il fut transporté de fureur et d'indignation :

— Quel est le brigand, l'animal, le sans-cœur, qui a pu ainsi massacrer mes arbres ?

— C'est vous même, lui fut-il répondu. Mais oui vous, pendant l'accès de fièvre de l'autre jour.

Notre homme baissa la tête sous le poids de l'humiliation et on l'entendit proférer ces paroles ; *jamais je ne toucherai plus à l'alcool !*

Il tient parole depuis plusieurs années.

* * *

Ami lecteur, ne serait-il pas bon de rechercher ce que la hache de l'alcool a coupé autour de toi, et peut-être dans ta maison ou dans ton cœur ?

HUISSIER IMPITOYABLE

Malgré de brusques apparences,
Toujours prêt aux devoirs que la loi lui prescrit,
L'huissier Furet, qui n'est plus un conscrit,
Saisit, tout... même les nuances
Du cœur, du tact et de l'esprit.

ETOUPILLE.



LE COMBAT DE SAINT GEORGES ET DU DRAGON

PATRIOTE.